

Académie de Musique Azurienne

Association loi 1901

Rentrée 2021-2022

L'année scolaire se termine... Il faut déjà songer à la prochaine rentrée. Vous pouvez procéder à votre nouvelle inscription à **partir du mercredi 16 juin**. Pour cela, veuillez compléter, dater et signer la fiche d'inscription jointe et nous la renvoyer par courriel ou courrier **accompagnée du règlement de l'adhésion annuelle de 35€ par chèque ou virement bancaire** (bien préciser dans motif du virement adhésion 2021-2022 ainsi que le nom et le prénom de l'élève). L'inscription permet de réserver votre place et/ou votre horaire de cours. Les adhérents inscrits en 2019-2020 seront prioritaires jusqu'au **mercredi 30 juin inclus**. **Toute inscription non signée et non accompagnée du règlement de l'adhésion annuelle ne pourra pas être prise en compte.**

Règlement intérieur (à conserver)

Les cours :

- **Un engagement à l'année est exigé pour l'ensemble des cours.** Le prix des cours est forfaitaire, il tient compte du calendrier des vacances scolaires. **Aucune déduction, dégrèvement ou remboursement ne pourra être accordé. Le règlement des cours s'effectue au début de l'année scolaire** ou à la date d'inscription pour les élèves inscrits en cours d'année. **Cependant, ces cotisations peuvent être réglées en 3 chèques.** Un chèque sera déposé au début de chaque trimestre (septembre, janvier, avril). Si une obligation de fermeture doit avoir lieu, les cours seront assurés par internet.
- Notre année scolaire compte 32 semaines de cours effectives. Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires de la zone B. Seuls certains jours fériés en temps scolaire seront rattrapés pour que tous les élèves aient le même nombre de cours. Le calendrier est affiché dans la salle d'attente.
- Toute leçon commencée en retard par la faute de l'élève ne pourra pas être prolongée au delà de l'heure habituelle.
Régularité et persévérance permettront aux élèves (petits et grands) de progresser et d'obtenir des résultats.

Les locaux :

- Il est demandé à chacun de respecter les cours qui se déroulent et donc d'adopter une attitude calme au sein de l'école, **de ne pas crier et de respecter le matériel mis à disposition.**
- Les parents sont priés de ne pas laisser les enfants seuls dans la salle d'attente avant et après les cours. Celle-ci n'étant pas surveillée, nous déclinons toute responsabilité des problèmes qui pourraient survenir en dehors des heures de cours de l'élève.

Nul n'est autorisé à entrer dans les salles de cours sans y avoir été invité par un professeur.

Tarifs 2021-2022

Cotisation annuelle.....	35 €
Pour les familles : 2 inscriptions 52 € - à partir de 3 inscriptions 70 €	
• Cours débutants 20min + Formation Musicale Cycle 1 / Chant ..	528 € par an* 176 € par trimestre
• Cours Individuels 1/2h	594 € par an*..... 198 € par trimestre
• Cours Individuels 1 h hebdo	1119 € par an*..... 373 € par trimestre
• Cours Individuel ¾ h hebdo	888 € par an*..... 296 € par trimestre
• Collectifs chant 1 h	432 € par an*144 € par trimestre
• Collectifs guitare 3 élèves 1h	432 € par an*.....144 € par trimestre
• Éveil Musical 3-4 ans et 4-5 ans – 3/4 h hebdo.....	291 € par an*97 € par trimestre
• Initiation Instrument et chant 5-6 ans – 50 min hebdo.....	489 € par an*163 € par trimestre
• Parcours découverte 5-7 ans – 50 min hebdo	339 € par an*.....113 € par trimestre
• La leçon d'une heure	40 € payable à chaque leçon
• Cours d'ensemble	165 € par an
• Chorale 5-8 ans – Enfant non inscrit en cours d'instrument.	165 € par an
• Comédie musicale - Enfant inscrit en cours d'instrument ... 90 € par an	Enfant non inscrit en cours d'instrument..... 291 € par an (97€ par trimestre)

*Un règlement en trois chèques est possible. Un chèque sera déposé **au début de chaque trimestre (septembre, janvier, avril)**.

Académie de Musique Azuréeenne

Année 2021-2022

Association 1901

Élève :

Nom : Prénom :

Date de naissance : École/Classe :

Instrument/Activité :

Téléphone : Email :

Adresse :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

Règlement intérieur

Les cours :

- **Un engagement à l'année est exigé pour l'ensemble des cours.** Le prix des cours est forfaitaire, il tient compte du calendrier des vacances scolaires. **Aucune déduction, dégrèvement ou remboursement ne pourra être accordé. Le règlement des cours s'effectue au début de l'année scolaire** ou à la date d'inscription pour les élèves inscrits en cours d'année. **Cependant, ces cotisations peuvent être réglées en trois chèques.** Un chèque sera déposé au début de chaque trimestre (septembre, janvier avril).
Si une obligation de fermeture doit avoir lieu, les cours seront assurés en distanciel par internet.
- Notre année scolaire compte 32 semaines de cours effectives. Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires de la zone B. Seuls certains jours fériés en temps scolaire seront rattrapés pour que tous les élèves aient le même nombre de cours. Le calendrier est affiché dans la salle d'attente.
Toute leçon commencée en retard par la faute de l'élève ne pourra pas être prolongée au delà de l'heure habituelle.
Régularité et persévérance permettront aux élèves (petits et grands) de progresser et d'obtenir des résultats.

Les locaux :

- Il est demandé à chacun de respecter les cours qui se déroulent et donc d'adopter une attitude calme au sein de l'école, **de ne pas crier et de respecter le matériel mis à disposition.**
- Les parents sont priés de ne pas laisser les enfants seuls dans la salle d'attente avant et après les cours. Celle-ci n'étant pas surveillée, nous déclinons toute responsabilité des problèmes qui pourraient survenir en dehors des heures de cours de l'élève.
- Nul n'est autorisé à entrer dans les salles de cours sans y avoir été invité par un professeur.

Autorisation de droit à l'image et règlement général pour la protection des données (RGPD)

Je soussigné(e)

Autorise l'Académie de Musique Azuréeenne à publier au cours de l'année scolaire 2020/2021 des photos ou vidéos pédagogiques et/ou artistiques, de moi-même ou de l'enfant sur lequel j'exerce l'autorité parentale.

N'autorise pas l'Académie de Musique Azuréeenne à publier au cours de l'année scolaire 2020/2021 des photos ou vidéos pédagogiques et/ou artistiques, de moi-même ou de l'enfant sur lequel j'exerce l'autorité parentale.

Autorise l'Académie de Musique Azuréeenne à collecter, conserver, et sauvegarder mes données personnelles

Autorise l'Académie de Musique Azuréeenne à me faire parvenir par courrier ou mail des informations tout au long de l'année scolaire (news letter...).

Je dispose naturellement, pour quelques raisons que ce soit, d'un droit de retrait en adressant une simple demande écrite.

Fait à Le / /

Signature de l'élève majeur ou du responsable légal de l'enfant